



**PRÉFET
DE TARN-ET-GARONNE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Service Eau et Biodiversité/Bureau Police de l'eau
Affaire suivie par : **Olivier IZARD**
Tél : 05 63 22 24.38
Mél : olivier.izard@tarn-et-garonne.gouv.fr

Direction départementale des territoires

Montauban, le 06 avril 2022

Le chef du Service Eau et Biodiversité
à

DREAL Occitanie UID 82-46

Objet : Demande d'autorisation environnementale, extension SBM – 849 impasse d'Athènes – zone Albasud à Montauban

Réf : Avis GUN AIOT 3704322

Vous m'avez transmis pour consultation un dossier de demande d'autorisation environnementale déposé par la société Saint-Benoît Mécanique (SBM), située 849 impasse d'Athènes à Montauban

Ce site est situé sur la zone d'aménagement concertée (ZAC) Albasud 2 qui a fait l'objet d'une autorisation au titre de la loi sur l'eau en 2002. Un arrêté préfectoral n°02.334 a été pris le 30 mai 2002 afin de préciser la gestion des eaux pluviales de cette zone. Les eaux pluviales sont gérées de façon collective par des bassins mais également à la parcelle en fonction des surfaces imperméabilisées. Ce projet devra respecter les prescriptions particulières énoncées dans l'arrêté d'autorisation et reprises dans le règlement du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de Montauban.

Nous n'avons pas d'observation particulière sur ce projet concernant la gestion des eaux pluviales. La collectivité du Grand Montauban qui est en charge de l'instruction du permis de construire devra s'assurer du respect des prescriptions du PLU concernant la gestion des eaux pluviales de ce site.

L'adjointe à la chef du Service Eau et Biodiversité

Séverine WENDEL